



CAP Nord Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 25 FEVRIER 2021**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Annick COMIER
Date de convocation : 09 Février 2021
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 34
Nombre de procuration : 08

Extrait n°CC-02-2021-013

Objet : Création de deux postes de Conseiller Numérique.

ETAIENT PRESENTS :

Maurice BONTE, Félix ISMAIN, Patricia Athanase PALMONT, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Gilbert COUTURIER, Kristelle RISAL, Stéphane LORDELLOT, Sylvie PALCY, Jonathan TABAR, Justin PAMPHILE, Olivier JEAN-DENIS, Joseph PERASTE, Charles CARISTAN, Lucien SALIBER, Germain DUTON, Claude Rémy HARNAIS, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Joël Christine LINORD, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Sylvain HOICHE, Bruno Nestor AZEROT, Jean-Baptiste ROTSEN, Jean-Hugues MOMPHELE, Josette MASSOLIN, Sarah ANGAMA, Christian RAPHA, Frédéric BUVAL, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Jean-Michel Ulrich COTREBIL.

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Violaine DIAZ à Jean-Baptiste ROTSEN, Jenny DULYS-PETIT à Charles CARISTAN, Rose-Marie GENOT-PLESDIN à Christian RAPHA, Séverine TERMON à Josette MASSOLIN, Claude BELLUNE à Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Norbert MONSTIN à Patricia Athanase PALMONT, Patrick BONIFACE à Jean-Hugues MONPHIL, Laura LITADIER épouse VILLET à Georgette RANGOLY.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Norbert MONSTIN, Thierry MARECHAL, George GELIE, Pamela PATRON, Sainte-Rose CAKIN, Jenny DULYS-PETIT, Danielle ABBOTT épouse NOMELE, Claude BELLUNE, Belfort BIROTA, Giovanni WILLIAM, Chantal MAIGNAN, Séverine TERMON, Violaine DIAZ, Patrick BONIFACE, Saint-Yves RANGOM, Rose-Marie GENOT-PLESDIN, Annick CHARLEC.

Départ en cours de séance : Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Laura LITADIER épouse VILLET.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34;

Vu le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels ;

Vu le budget principal de CAP Nord Martinique ;

Considérant le tableau des effectifs ;

Considérant que le contexte sanitaire actuel a souligné l'importance du numérique ainsi que la nécessité d'accompagner tous les publics dans l'appropriation des usages numériques pour l'accès à des services essentiels de la vie quotidienne. Toutefois, cette situation exceptionnelle a également mis en exergue la fracture numérique existante en amplifiant les situations d'exclusion des populations les plus démunies et éloignées du numérique (isolement social des aînés, difficultés économiques des TPE-PME peu numérisées, décrochage scolaire pour de nombreux enfants et étudiants, ...) ;

Considérant par conséquent, que l'inclusion numérique constitue un défi majeur pour tous les territoires et particulièrement celui du Nord ;

Considérant que l'effectif actuel de la Direction ne permet pas de déployer des actions de sensibilisation et de formation dans les communes afin d'accompagner les publics (agents et administrés) rencontrant des difficultés dans l'usage du numérique ;

Considérant qu'afin d'accompagner la prise en main des nouveaux usages et services numériques déployés par CAP Nord Martinique (portail famille, portail bibliothèques avec réservations en ligne, bornes interactives pour les démarches en ligne, ...), il est proposé de recruter deux conseillers numériques dans le but d'accompagner, partout sur le territoire, les usagers vers l'autonomie numérique.

Leur profil serait le suivant :

- Bac + 2
- Compétences avérées dans le domaine du numérique (nouveaux outils informatiques, environnement de travail, réseaux sociaux, ...)
- Compétences didactiques et pédagogiques ;

Considérant l'avis favorable de la Commission TIC en date du Mardi 15 Décembre 2020 ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

D'approuver la création des postes suivants :

Cat	Intitulés des postes	Filière	Grade	Int. /Ext.	Quotité	Nbre
B	Conseiller numérique	Tech.	Technicien	Interne/Ext Ouvert aux contractuels	100%	2

Article 2 :

Les crédits sont prévus au chapitre 012 du budget principal de CAP Nord Martinique.

Article 3 :

Le tableau des effectifs de la collectivité est mis à jour et joint à la présente délibération.

Article 4 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 5 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 41

Contre : 00

Abstention : 01

Abstention déclarée : 00

Non votant : 01

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 10 mars 2021

Le Président

Bruno Nestor AZERO



TABLEAU DES EFFECTIFS CAP NORD MARTINIQUE au 10/03/2021
Délibération CC-02-2021/013

GRADE OU EMPLOIS	EMPLOIS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES			EMPLOIS NON POURVUS GRADES EXISTANTS
	CAT	EMPLOIS TC	TITULAIRES	N.TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS	A					
DGS		1	1		1	
DGA		4	3	1	4	
FILIERE ADMINISTRATIVE						
CADRE D'EMPLOI DES ATTACHES	A					
ATTACHE HORS CLASSE		2	2		2	
ATTACHE PRINCIPAL		7	5	2	7	0
ATTACHE		33	13	15	28	5
DIRECTEUR		2	2		2	
CADRE D'EMPLOI DES REDACTEURS	B					
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ere classe		2	2		2	
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2ème classe		3	2		2	1
REDACTEUR		12	3	5	8	4
CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS ADMINIST.	C					
ADJOINT ADMINISTRATIF Principal de 1ere cl		15	12	1	13	2
ADJOINT ADMINISTRATIF Principal de 2ème cl		20	10		10	10
ADJOINT ADMINISTRATIF		29	22	4	26	3
FILIERE ANIMATION						
CADRE D'EMPLOI DES ANIMATEURS	B					
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ere classe		1	1		1	
ANIMATEUR		1	1		1	
CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS D' ANIMATION	C					
ADJOINT ANIMATION DE 1ere CLASSE		1	1		1	
ADJOINT ANIMATION DE 2ème CLASSE		1				1
FILIERE TECHNIQUE						
CADRE D'EMPLOI DES INGENIEURS	A					
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE		1				
INGENIEUR EN CHEF		1				
INGENIEUR HORS CLASSE						
INGENIEUR PRINCIPAL		1	1		1	
INGENIEUR		16	5	7	12	4
CADRE D'EMPLOI DES TECHNICIENS	B					
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ere Classe		4	4		4	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2ème Classe		6	4		4	2
TECHNICIEN		7		4	4	3
CADRE D'EMPLOI DES AGENTS DE MAITRISE	C					
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL		5	5		5	1
AGENT DE MAITRISE		12	8		8	4
CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES	C					
ADJOINT TECHNIQUE		53	34	18	52	1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1er cl		25	16	6	22	3
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème cl		22	4	2	6	16
TOTAL		287	161	65	226	60

AGENTS DETACHES SEEN

CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES	C	
ADJOINT TECHNIQUE		
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème cl		1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1er cl		12
TOTAL		13

AGENTS DETACHES FIZER SERVICES

CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES	C	
ADJOINT TECHNIQUE		
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème cl		1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1er cl		9
TOTAL		10

AGENTS DETACHE ODE

ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	1
----------------------------	---	---